

Permanences éducatives et ateliers chez les pédiatres et avec les centres de consultation parents- enfants



Webinaire: ensemble dès le départ ! Comment y parvenir?

14.11.2024

Association pour l'Éducation Familiale/Verein Familienbegleitung

Dr. Rebekka Sieber

Activités pour familles (enfants de 0 à 7 ans)



- Permanences éducatives mobiles dans les **salles d'attente de pédiatres** (env. 200 par année, 16 cabinets)
- Permanences éducatives mobiles dans les **centres de consultation parents-enfants** (puériculture) (env. 50 par année, 2 sur 7 districts) et
- Ateliers en co-animation avec les infirmières* petite enfance (env. 30 par année, 4 sur 7 districts)
- Passage dans les chambres à la maternité de l'**hôpital cantonal** (hebdomadaire)

Ces activités font partie d'un dispositif cantonal d'activités et de prestations organisées avec une multitude de partenaires (santé, social, culture, accueil extrafamilial, éducation, intégration, restaurants)

- Cafés parents-enfants
- Ateliers thématiques mobiles
- Accompagnement individuel à domicile, permanence téléphonique
- Formation et formation continue de professionnel.les en contact avec les familles et jeunes enfants

*forme féminine, car pour l'instant, dans le canton de Fribourg, ce sont uniquement des femmes

Ce qui se passe autour des permanences et ateliers



Les professionnel.les (AEF – pédiatres, infirmières petite enfance)

- se connaissent mieux (sentiment de sécurité)
- se rendent compte de la réalité des autres
- créent des attitudes, un langage et des objectifs communs
- s'entraînent pour l'analyse de situations et la recherche de pistes d'action
- soignent la qualité des relations entre eux, ce qui influence de manière positive la qualité des relations entre l'enfant et sa famille (isomorphisme)
- orientent plus souvent et plus efficacement les familles vers les services partenaires
- travaillent plus efficacement en réseau autour des familles (gain de temps, résultats adéquats)

Développement et organisation



Historique

- Initiative et prises de contact par l'Association pour l'Education Familiale (AEF): Mission accompagnement des familles, coéducation
- Premières permanences éducatives: Dr. Vilimonovic 2004, Centres de puériculture district de la Glâne 2005
- Développement continu de la méthodologie et du nombre des partenariats au fil des années

Financement et responsabilité

- Mandat de prestations du Service de santé publique du canton de Fribourg (promotion de la santé et prévention)
- Mandat de prestations du Bureau de l'intégration des migrant.e.s et de la prévention du racisme et du Service de l'action sociale (finances du PIC)
- Recherche de fonds complémentaire et responsabilité: AEF
- Gratuit pour les familles

Coordination et animation

- Coordination par la direction de l'association
- Travail direct avec les professionnel.les partenaires, animation des permanences éducatives et soin de la collaboration par les membres de l'équipe pédagogique (formation tertiaire en pédagogie spécialisée, travail social, éducation)

Clés pour la réussite de la collaboration interprofessionnelle



Soigner l'**accueil** (de l'autre professionnel.le, des familles)

- Choix du moment
- Aménagement de l'espace
- Ecouter

Soigner le **partenariat**

- Clarifier les questions de confidentialité et les possibilités de communication
- Régularité des rencontres et continuité de la collaboration
- Nommer les rôles de chacun et la complémentarité
- Temps pour l'échange avant et après la présence de familles
- Bilans réguliers de la collaboration

➤ Partenariats construits et consolidés depuis 20 ans

Conclusion



Chances

- Pont entre le domaine médical et social, langage commun, voix commune envers les politiques
- Possibilité de travail en réseau dans un contexte avec peu de structures formelles et de ressources
- Plus d'efficacité et d'efficience dans l'accompagnement des familles par des interventions complémentaires en commun
- AEF: Accessibilité des permanences pour les familles; dispositif cantonal permet de combiner des prestations

Défis

- Pas de responsabilité/légitimité claire d'un acteur pour coordonner les réseaux autour de famille
- Peu de collaboration directe entre AEF et sages-femmes (historiquement et de part leur formation, les sages-femmes collaborent plus souvent avec les infirmières petite enfance)
- Pas d'intégration dans les réseaux de périnatalité organisés à l'hôpital cantonal
- Responsabilité portée surtout par l'AEF

Perspectives

- Mise en place d'une stratégie cantonale d'encouragement précoce
- Augmentation des partenariats entre AEF et pédiatres dans certaines communes